

RÉSOLUTION – RECONNAISSANCE À MAJELLA RENÉ

CONSIDÉRANT que Majella René a consacré plus de trente (30) années de carrière au milieu municipal à titre de directrice générale;

CONSIDÉRANT qu'elle a occupé cette fonction pour la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle pendant vingt (20) années;

CONSIDÉRANT que durant ces années, Majella René a contribué de façon remarquable au développement, à la gestion et à l'administration de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'elle a exercé ses fonctions avec professionnalisme, rigueur, probité et un profond sens du service public;

CONSIDÉRANT que sa loyauté et son leadership ont marqué positivement l'évolution municipale et laissé une empreinte durable au sein de l'organisation;

CONSIDÉRANT le dévouement dont elle a fait preuve envers la communauté et les citoyens de Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite souligner publiquement son apport exceptionnel à la vie municipale et à la communauté;

IL EST RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle exprime sa plus sincère reconnaissance et ses remerciements à Majella René pour ses nombreuses années de service au sein de la municipalité;

QUE le conseil souligne la qualité de son travail, son dévouement et l'héritage administratif qu'elle laisse à l'organisation;

QUE le conseil lui souhaite une retraite remplie de santé, de bonheur et de projets inspirants;

ET QUE la présente résolution soit remise à Majella René à titre de témoignage de gratitude pour son engagement exceptionnel envers la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle.



Louis Coutu
Maire



Gilbert Côté
Directeur général et greffier-trésorier